Nations Unies S/PV.4222



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-cinquième année

4222e séance

Mardi 14 novembre 2000, à 15 h 55

New York

Président :	M. van Walsum	(Pays-Bas)
Membres :	Argentine	Mme Moglia
	Bangladesh	M. Amin
	Canada	M. Angell
	Chine	M. Chen Xu
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Levitte
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Malaisie	M. Misran
	Mali	M. Touré
	Namibie	M. Uanivi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Harrison
	Tunisie	M. Cherif
	Ukraine	M. Yel'chenko

Ordre du jour

La situation en Bosnie-Herzégovine

00-74621 (F)

La séance est ouverte à 15 heures 55.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Bosnie-Herzégovine

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Autriche et de la République fédérale de Yougoslavie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Pfanzelter (Autriche) et M. Mladenović (République fédérale de Yougoslavie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : En l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement provisoire, M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Guéhenno à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité va entendre un exposé de M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix. Je donne la parole à M. Guéhenno.

M. Guéhenno : Avec la permission du Conseil, je limiterais mes observations à la présentation des résultats des dernières élections en Bosnie-Herzégovine, étant entendu qu'il est envisagé que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jacques Klein, puisse venir à New York dans le courant du mois de décembre, ce qui pourrait permettre une rencontre directe avec le Conseil.

Le 11 novembre dernier les troisièmes élections générales depuis la signature de l'Accord de Dayton ont eu lieu en Bosnie-Herzégovine sous la surveillance de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ces consultations ont pourvu à l'élection des membres de la Chambre des représentants de Bosnie-Herzégovine, de la Chambre des représentants de la Fédération, de l'Assemblée nationale de la Republika Srpska et de divers autres organismes. Les électeurs inscrits étaient près de 2,5 millions – pour être précis, 1 335 032 dans la Fédération et 1 102 913 dans la Republika Srpska. Ils ont voté dans 3 600 bureaux de vote répartis sur tout le territoire de la Bosnie-Herzégovine, sous la surveillance de 760 observateurs internationaux et 5 500 observateurs locaux. La certification définitive des résultats des élections n'est pas attendue avant le 17 novembre, date limite pour la réception des votes par correspondance.

S'agissant des activités de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) au cours des élections, je tiens à souligner que la MINUBH a participé à la surveillance des plans mis en place par la police locale – des plans détaillés de sécurité qui ont été élaborés par la police locale – et qu'elle a suivi leur mise en oeuvre pendant les élections. On peut souligner à cet égard que cette mise en oeuvre a été, dans l'ensemble, tout à fait professionnelle et exemplaire. Tous les policiers du Groupe international de police (GIP) ont reçu un entraînement sur la manière de coopérer dans de telles circonstances avec la police locale, et la même coopération étroite a été développée avec l'OSCE et avec la Force de stabilisation (SFOR). Le jour des élections, les policiers du GIP ont fait comprendre à la police locale l'importance d'assurer la liberté de mouvement, de façon à ce que les électeurs ne soient soumis à aucune intimidation et que les bureaux de vote ne soient pas l'objet d'incidents de nature à troubler la sérénité nécessaire à une tenue des élections dans les bonnes conditions. Et on peut noter que, de ce fait, l'atmosphère des élections a été effectivement relativement calme. C'est un hommage que l'on peut rendre ici au travail remarquable qui a été accompli par le GIP et aussi à la capacité de la police locale d'agir de façon professionnelle.

La participation électorale semble avoir été légèrement supérieure à celle des élections municipales

d'avril – à l'époque elle s'était élevée à 65 %. Il semble que ce soit plutôt 70 % des électeurs inscrits qui aient voté. Cela dit, on observe des variations d'une région à l'autre de la Bosnie. La participation dans l'est de la Republika Srpska semble avoir atteint environ 80 %, ce qui probablement contribuera à la performance du Parti serbe démocratique (SDS). La participation semble en revanche avoir été plus faible dans la partie ouest de la Republika Srpska, puisqu'elle aura été d'environ 50 % à Banja Luka. La participation des Bosno-Croates a varié, mais les indications que nous avons reçues indiquent qu'elle a été élevée dans la partie ouest de Mostar et dans le canton de Posavina et plus faible à Livno, dans l'Herzégovine occidentale et dans les cantons de Herzégovina-Neretva.

Il y a eu quelques irrégularités. La principale, bien entendu, c'est la tenue du « référendum » organisé par les Bosno-Croates, sur lequel je reviendrai. En dehors de ce « référendum », les principales irrégularités semblent avoir eu lieu à Srebrenica, où l'on a constaté quelques doubles votes organisés par la branche locale du SDS, et peut-être l'intimidation de certains électeurs par un représentant du SDS, qui avait été écarté de toute fonction publique et qui aurait procédé à quelques intimidations. L'OSCE portera cette question de doubles votes à l'attention de la Sous-Commission d'appel en matière électorale afin d'y apporter le remède requis. Les autres plaintes ou incidents dont nous avons été informés sont mineurs.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

J'aimerais maintenant aborder la question de la situation dans la Fédération d'une part, et en Republika Srpska d'autre part.

Dans la Fédération, comme je l'ai mentionné, le Parti nationaliste dit « Communauté démocratique croate » (HDZ) a tenu le référendum malgré une mise en garde de la Commission électorale provisoire de l'OSCE qui considère que l'expression des opinions est une activité politique soumise à ses principes et règlement. Le HDZ n'a pas fourni à l'OCSE une liste des bureaux de vote qui participaient au référendum, parmi lesquels 389 se trouvaient à plus de 50 mètres des bureaux de vote pour les élections. L'affaire a été portée devant la Sous-commission d'appel en matière d'élections en attente d'un jugement. À moins de faits imprévus, on ne s'attend pas à ce que la tenue du « référendum » entraîne l'annulation des élections.

La rhétorique du Président Jelavic du HDZ s'est durcie. Après la fermeture des bureaux de vote, il a annoncé la victoire du HDZ qui marque, a-t-il déclaré, la fin de l'OSCE, du Bureau du Haut Représentant et de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH). Il a également ajouté que les Bosno-Croates ne reconnaissaient plus l'administration de la communauté internationale car elle voulait transformer la Bosnie-Herzégovine « d'un État de trois nations égales à un État sans la population croate ». Jelavic a affirmé que 70 % des Bosno-Croates ont massivement voté pour le HDZ.

Bien que l'appui au Parti d'action démocratique (SDA) diminue, les résultats préliminaires montrent que le parti ne semble pas avoir enregistré le dramatique déclin prévu. Les gains du Parti social démocratique (SDP) ne semblent pas être aussi importants qu'aux élections municipales, et le Parti pour la Bosnie-Herzégovine (SBiH) semble avoir bénéficié d'un fort appui. Il apparaît vraisemblablement que M. Silajdzic jouera un rôle important dans la mise en place d'une coalition dans de nombreuses parties de la Fédération, en particulier à Sarajevo, et au sein des institutions fédérales.

En Republika Srpska, même si 80 % des électeurs ont indiqué avant les élections qu'ils étaient particulièrement préoccupés par les questions économiques, le Parti serbe démocratique (SDS), qui n'avait pas présenté de programme économique, semble avoir nettement progressé. Cela reflète la déception des électeurs de la Republika Srpska s'agissant du bilan du Premier Ministre Dodik. Bien qu'il soit prévu que le SDS obtienne une forte représentation à l'Assemblée nationale de la Republika Srpska, on ne pense pas qu'il disposera de la majorité absolue. Le Parti du progrès démocratique (PDP) jouera encore une fois un rôle clef et son Président, M. Ivanic, est un candidat sérieux en tant que prochain Premier Ministre de la Republika Srpska. M. Ivanic a ouvertement exclu la coopération avec le Parti pour la Bosnie-Herzégovine de M. Silajdzic.

Quelles conclusions peut-on en tirer? On avait espéré que ces troisièmes élections générales depuis Dayton mettraient en place des autorités politiques responsables qui oeuvreraient de façon constructive à la consolidation d'une Bosnie-Herzégovine multiethnique et souveraine. Malheureusement, cela n'a pas encore été réalisé. De manière positive, le SDP multiethnique a obtenu de bons résultats, mais pas à la

mesure des espérances de la communauté internationale. De plus petits partis, notamment le PDP et le SBiH ont aussi élargi leur base et occuperont une position clef en tant que médiateur ou arbitre, en dépit du fait que leur orientation politique véritable ne soit pas connue. Les parties d'opposition croates – Nouvelle initiative croate (NHI) et Parti paysan croate (HSS) – ont survécu.

En contrepartie, les partis traditionnels nationalistes ont obtenu de meilleurs résultats que prévus. Dans la Fédération, le SDA demeure une force politique puissante qui néanmoins connaîtra une période de réforme interne qui pourrait l'amener à adopter une position encore plus conservatrice. Le HDZ a réussi à consolider sa base et a rallié les partisans d'autres partis de droite sous la bannière d'une critique farouche et d'un mépris ouvert de la communauté internationale. Le Haut Représentant et l'OSCE envisagent actuellement de prendre des mesures contre le Président Jelavic du fait de son attitude méprisante.

En Republika Srpska, le Parti serbe démocratique (SDS) a triomphé. Il a mené une campagne sans aliéner la communauté internationale avec une rhétorique nationaliste. Il reste à voir si cette approche persistera après les élections. Plus significatif peut-être est le rapprochement qui se fait actuellement entre le Gouvernement de la Republika Srpska et le nouveau Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie.

La priorité que le Haut Représentant et l'OSCE se sont fixée est maintenant de convoquer les organes législatifs élus. Cela permettra aux assemblées cantonales d'élire la Chambre des représentants du peuple de la Fédération, laquelle à son tour élira les membres de la Chambre des représentants de Bosnie-Herzégovine. L'Assemblée nationale de la Republika Srpska doit également constituer un nouveau gouvernement et élire les membres de la Chambre des représentants du peuple de la Bosnie-Herzégovine. Ces processus sont complexes et longs. Espérons toutefois que cela ne prendra pas six mois comme à l'issue des élections générales de 1998.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Guéhenno de son exposé détaillé.

M. Cunningham *(parle en anglais)* : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, de son excellent exposé.

Nous nous félicitons du fait que ces élections se soient déroulées de façon libre et régulière, à part quelques incidents inquiétants à Srebrenica et les activités de campagne illégale menées par le Parti nationaliste dit « Communauté démocratique croate » (HDZ).

Nous avons été encouragés par les premiers résultats obtenus dans la Fédération qui montrent des progrès lents mais stables des partis modérés, multiethniques qui continuent d'améliorer leur position au détriment des parties nationalistes. Il semble que l'influence des parties de la ligne dure a poursuivi son déclin dans la Fédération, comme nous l'avons vu à chaque élection en Bosnie-Herzégovine depuis 1996.

Malheureusement, il apparaît que les résultats sont plus décevants que prévu en Republika Srpska. Le Parti serbe démocratique (SDS), qui a manifesté son opposition virulente contre les Accords de Dayton depuis 1995, semble avoir gagné la Présidence de la Republika Srpska. La situation à l'Assemblée de la Republika Srpska néanmoins est plus mitigée, et d'importantes décisions restent à prendre quant au gouvernement de coalition. Nous continuerons à exhorter que les obstructionnistes soient tenus à l'écart du Gouvernement.

Nous avons reçu des rapports faisant état des activités de campagne illégales menées par le SDS à Srebrenica. Cela ne fait que nous conforter dans l'idée que le SDS continue d'être contrôlé par ceux qui se sont jurés de faire échouer les Accords de Dayton. Nous espérons qu'avec le temps qui passe, la situation politique en Republika Srpska changera. La Republika Srpska aura besoin de temps pour se relever des cicatrices laissées par des années de propagande et de tromperie de Milosevic.

Les changements politiques importants dans la région au cours des mois passés sont de bon augure à long terme, mais nous devons continuer à oeuvrer en vue de progrès futurs. Entre-temps, alors que nous essayons de tirer avantage des tendances inexorables dans la région, nous ne pouvons permettre que la mise en oeuvre des Accords de Dayton soit paralysée par les obstructionnistes et sapée par les éléments qui travaillent dans les coulisses. Il est d'une importance cruciale que le Haut Représentant et la communauté internationale soient prêts à agir énergiquement pour s'assurer que ceux qui s'opposent aux Accords de

Dayton ne sont pas en mesure de bloquer la pleine application des Accords de paix.

M. Chen Xu (Chine) *(parle en chinois)* : Nous aimerions tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, de son exposé détaillé.

Nous nous félicitons que la tenue d'élections en Bosnie-Herzégovine ait été couronnée de succès et nous apprécions tout le travail fait par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et par les parties concernées, avec les efforts conjugués des trois parties bosniaques. Il s'agissait des troisièmes élections générales depuis la signature de l'Accord de paix de Dayton et elles constituent un pas important dans le processus de paix en Bosnie. Nous espérons que les élections aideront la Bosnie à parvenir rapidement à son indépendance et à son autonomie, de manière à renforcer la paix et la stabilité dans la région des Balkans.

Ce n'est que grâce à la tolérance et à la réconciliation entre les musulmans, les Croates et les Serbes, ainsi que grâce au rétablissement de la confiance et au développement commun, que la population bosniaque pourra jouir en toute sécurité de relations de bon voisinage et de la paix. Nous espérons très sincèrement que les dirigeants des trois parties tiendront compte des intérêts fondamentaux de leur peuple et préserveront la paix chèrement acquise, le conduisant ainsi sans tarder à l'indépendance économique et à la prospérité.

M. Gatilov (Fédération de Russie) *(parle en russe)* : Nous aussi, nous sommes reconnaissants à M. Guéhenno de son exposé sur les résultats des élections.

La Russie, en tant que l'un des garants de l'Accord de paix en Bosnie-Herzégovine, attache beaucoup d'importance à de nouveaux progrès du processus de paix dans ce pays. Nous sommes persuadés que l'objectif principal du règlement bosniaque doit être la constitution en Bosnie-Herzégovine d'un État démocratique uni, indépendant et viable composé de deux parties mises sur un pied d'égalité.

Nous pensons que les changements récemment intervenus en Yougoslavie sont un signal encourageant en ce qui concerne l'évolution de la situation en Bosnie.

Nous partageons l'idée de transférer aux parties bosniaques la responsabilité de faire progresser le processus de paix en Bosnie-Herzégovine, et celle de la situation dans ce pays.

Nous pensons qu'il est contreproductif d'imposer l'Accord de Dayton parce que cela réduit souvent à néant les compromis de rechange négociés par les Bosniaques eux-mêmes. La bonne façon d'en sortir devrait manifestement consister à définir des approches acceptables, d'abord et surtout, pour les parties bosniaques et non pas à faire pression sur elles. Une telle manière d'agir, comme l'expérience l'a montré, ne peut pas mener à un progrès soudain et décisif dans le règlement bosniaque.

Les structures internationales ne peuvent pas et ne doivent pas remplacer les pouvoirs légitimement élus en Bosnie-Herzégovine ni dans les deux entités. Les efforts doivent viser avant tout à travailler de concert avec les forces politiques bosniaques, à les encourager à coopérer entre elles et avec la communauté internationale. Cette approche semble particulièrement pertinente après les élections générales du 11 novembre. Nous pensons que leurs résultats auront une importance décisive pour l'avenir de l'Accord de paix. Nous pensons que la garantie du succès et de l'irréversibilité du règlement bosniaque réside dans l'exécution complète et cohérente de l'Accord de paix.

Le moment est sans doute venu de se demander ce qui est le plus important stratégiquement : assurer la stabilité en Bosnie-Herzégovine ou stimuler les progrès vers l'unification du pays, à l'encontre des dispositions de l'Accord de paix, ce qui risquerait de faire perdre tout l'acquis obtenu après tant d'efforts ces quatre dernières années. Nous pensons qu'il n'y a pas de choix en la matière. Parmi les nombreux facteurs qui déterminent la solidité de l'édifice de Dayton, le plus important est l'équilibre de ces deux entités mises sur le même pied. On ne peut tolérer une situation dans laquelle tout l'édifice s'écroule parce que l'on ignore les intérêts de l'une d'entre elles. À nos yeux, le plus important est maintenant d'assurer une stabilité réelle dans le pays et dans chacune de ses entités. Aujourd'hui, c'est le préalable le plus important pour faire avancer le processus de paix. Nous espérons que les résultats des élections qui viennent de s'achever en Bosnie-Herzégovine y contribueront.

M. Harrison (Royaume-Uni) *(parle en anglais)* : Puisque le représentant de la France prendra la parole au nom de l'Union européenne, je ne vais faire que quelques observations.

Ma délégation s'est félicitée du déroulement réussi et pacifique des élections en Bosnie, samedi dernier. Elles ont constitué un témoignage du chemin parcouru par cette population depuis la signature des Accords de Dayton, il y a cinq ans. Les élections ont été organisées de manière efficace et se sont déroulées sans problème. Même les partis nationalistes ont mis l'accent sur les emplois, l'économie et la corruption.

Les résultats officiels ne seront pas connus avant un certain temps, mais nous attendons de tous ceux qui seront élus qu'ils fassent avancer l'agenda de Dayton, y compris le retour des réfugiés, les mesures anti-corruption et la réforme économique. Tous les partis nationalistes savent ce que l'on attend d'eux. Puisque les Gouvernements de la Croatie et de la République fédérale de Yougoslavie se sont engagés à respecter les Accords de Dayton, le moment est plus que jamais venu de progresser.

Mlle Moglia (Argentine) *(parle en espagnol)* : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Guéhenno, des informations très détaillées qu'il nous a fournies.

Le fait que des élections ont eu lieu le 11 novembre en Bosnie-Herzégovine constitue à notre avis un élément précieux, qui peut servir à renforcer la démocratie. Nous sommes très heureux de voir que ces élections se sont déroulées dans l'ordre, en respectant le secret du scrutin et sans aucun acte de violence. Cependant, les incidents qui se sont produits durant la campagne, y compris des discours et des déclarations incitant à la haine ainsi qu'un référendum sans aucune base juridique, indiquent très clairement que le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent continuer de suivre de très près la situation en Bosnie-Herzégovine afin de garantir la pleine application des Accords de Dayton.

M. Angell (Canada) *(parle en anglais)* : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, pour son exposé très détaillé. Je serai bref dans mes observations. Nous nous associons à d'autres membres du Conseil pour exprimer notre plaisir du succès enregistré par le Parti social démocrate (SDP), multiethnique et non nationaliste, qui a reçu le plus large appui au sein de la Fédération. Nous sommes préoccupés, toutefois, par la force persistante des partis nationalistes dans chaque communauté, et par l'effet que cette force persistante risque d'avoir sur l'application de l'Accord de paix de Dayton.

J'ai deux questions à poser à M. Guéhenno et je reconnais qu'il ne sera peut-être pas possible de répondre à aucune d'elles. Tout d'abord, nous avons écouté avec beaucoup d'attention les observations de M. Guéhenno sur M. Yelović et nous aimerions lui demander si la communauté internationale présente en Bosnie-Herzégovine, dont la MINUBH, est susceptible, à son avis, de réagir aux opinions extrêmes exprimées par M. Yelović. Deuxièmement, nous aimerions savoir si M. Guéhenno a plus de détails sur le calendrier probable des élections présidentielles.

M. Cherif (Tunisie) : Je voudrais d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette réunion d'information sur les élections générales qui ont eu lieu le 11 novembre en Bosnie-Herzégovine. Je voudrais également remercier M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, pour cet exposé clair et utile sur l'évolution de la situation dans ce pays.

La population de Bosnie-Herzégovine vient de participer à ses troisièmes élections générales depuis la fin de la guerre, il y a cinq ans. Ces élections revêtent d'autant plus d'importance qu'elles se déroulent dans un climat marqué par des développements importants dans toute la région. L'évolution démocratique en République fédérale de Yougoslavie, qui vient d'être admise à l'Organisation des Nations Unies et à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ainsi que les développements encourageants en Croatie sont autant de facteurs qui favorisent la promotion de la paix et la réconciliation dans ce pays. Nous sommes confiants que l'établissement prochain de relations diplomatiques entre la République fédérale de Yougoslavie et la Bosnie-Herzégovine est à même de jeter les bases d'une relation de bon voisinage et d'une coopération constructive et mutuellement avantageuse pour les deux peuples.

Nous nous félicitons des bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée l'opération électorale ainsi que de la participation élevée au scrutin. Bien que nous ne disposions pas encore du résultat final, nous continuons à espérer que les partis modérés amorceront une avancée significative. Nous espérons également

que le résultat final sera à la hauteur des aspirations de la communauté internationale en vue de l'établissement d'une Bosnie-Herzégovine multiethnique, tolérante et prospère. Il appartient maintenant aux nouveaux élus de redoubler d'efforts pour s'investir pleinement dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens et pour canaliser leurs énergies afin d'endiguer le chômage et d'ouvrir des nouvelles perspectives prometteuses pour les jeunes.

Pour terminer, il me plaît de rendre hommage aux efforts louables déployés par l'OSCE, qui a supervisé l'opération électorale, et à la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, qui continue d'oeuvrer à la pleine application des Accords de paix.

M. Uanivi (Namibie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance. Je voudrais également remercier M. Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, de son exposé très utile sur les élections du 11 novembre en Bosnie-Herzégovine.

Au vu de tout ce qui a été réalisé en Bosnie-Herzégovine dans les cinq années écoulées depuis l'entrée en vigueur des Accords de paix de Dayton, avec l'assistance de la communauté internationale, nous sommes tous d'accord pour reconnaître que la paix règne dans le pays et que des progrès ont été enregistrés, même si cette paix et ces progrès sont relativement limités. En fait, à notre jugement, les progrès ont été dans l'ensemble très lents et la volonté politique nécessaire fait défaut chez les dirigeants de Bosnie-Herzégovine. Toutefois, la situation a évolué, lentement mais sûrement, en faveur de ceux qui souhaitent une Bosnie-Herzégovine démocratique et multiethnique. Ma délégation invite donc instamment les autorités des deux entités à prendre au sérieux leurs responsabilités et à coopérer pleinement avec les institutions et les représentants de la communauté internationale pour que leur pays ne replonge pas dans la guerre.

La communauté internationale a consacré beaucoup de temps et d'efforts en Bosnie pour éviter une situation où 62% des jeunes Bosniaques estiment que leur avenir en Europe se trouve ailleurs qu'en Bosnie-Herzégovine. Nous estimons que l'aide de la communauté internationale est vitale pour convaincre ces jeunes Bosniaques que leur avenir en Europe dépend de leur capacité de faire de la Bosnie-Herzégovine un nouvel État européen uni, démocratique et multiethnique. À cet égard, nous sommes heureux d'entendre que les élections se sont déroulées sans heurts et nous espérons que toutes les parties sauront en respecter le verdict.

Enfin, nous voulons croire que le nouveau climat politique qui règne dans la région apportera quelque sagesse à ceux qui sont devenus otages de leurs intérêts étroits, à ceux qui croient protéger leurs intérêts par la haine et par l'intolérance, et en fin de compte leur rendra la liberté.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, de son exposé détaillé sur les événements en Bosnie-Herzégovine, notamment sur la façon dont se sont déroulées les élections générales du 11 novembre. Le bon déroulement de ces élections et le fait qu'on n'ait eu à déplorer aucun incident prouvent le niveau d'engagement des citoyens de Bosnie-Herzégovine et leur détermination d'assurer le développement de leur pays. Nous considérons qu'avec ces élections, la Bosnie-Herzégovine a fait un nouveau pas en avant vers la consolidation de la démocratie.

Tout doit être fait maintenant pour l'édification du pays, de ses institutions et pour la création d'une société fondée sur la coexistence pacifique de toutes les ethnies. Les responsables politiques doivent garder à l'esprit tous ces impératifs, en même temps que ceux de la reconstruction économique et d'un développement économique et social durable.

Lors de l'exposé fait au Conseil par le Haut Représentant, M. Wolfgang Petritsch, le 26 octobre dernier, ma délégation a mentionné un certain nombre de domaines prioritaires qui sont, à notre avis, cruciaux pour le processus en cours en Bosnie-Herzégovine. Les arguments que nous avions fait valoir alors restent pertinents aujourd'hui, compte tenu en particulier des récentes élections générales. S'ajoutant aux derniers événements politiques en date dans la région, elles augurent bien de l'avenir de la Bosnie-Herzégovine.

Nous insistons pour qu'il soit tenu compte des points suivants à mesure que les diverses administrations prendront leurs fonctions : tout d'abord, l'application intégrale de la Déclaration de New York; deuxièmement, le retour des réfugiés et tout le travail connexe sur les questions liées aux réfugiés, notamment l'établissement des papiers, l'emploi, l'éducation, les pensions et l'accès aux services publics; troisièmement, la réforme judiciaire

déterminante selon nous pour la création d'une société démocratique; quatrièmement, la création d'une société multiethnique dotée d'institutions multiethniques; cinquièmement, l'importance pour le processus de paix en Bosnie-Herzégovine des activités liées au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, qui fournit un large cadre régional aux progrès futurs – nous soulignons, à cet égard, combien il est nécessaire de continuer à appuyer au niveau international le renforcement des institutions en Bosnie-Herzégovine; enfin et surtout, l'implication totale du peuple de Bosnie-Herzégovine dans la définition de son propre avenir.

Ma délégation espère que le résultat des élections générales récentes permettra de consolider les acquis enregistrés au cours des dernières années en Bosnie-Herzégovine et garantira son fonctionnement en tant qu'État multiethnique intégré.

M. Misran (Malaisie) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, de son exposé sur les résultats partiels des élections nationales tenues en Bosnie-Herzégovine samedi dernier.

Nous avons bien entendu suivi les élections du 11 novembre de très près et avec grand intérêt. Nous félicitons le peuple bosniaque et la communauté internationale, en particulier l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), du bon déroulement de ces élections. Le fait que ces élections se soient déroulées ainsi de façon relativement libre et équitable, à l'exception des quelques irrégularités mentionnées par le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, est tout à l'honneur de la communauté internationale et des Bosniaques eux-mêmes. Nous attendons avec intérêt de connaître le verdict définitif et officiel des urnes, qui devrait avoir à notre avis un impact notable sur le processus d'enracinement de la paix en Bosnie-Herzégovine.

Nous espérons que ceux qui seront finalement élus par le peuple bosniaque lors de ce scrutin, quels qu'ils soient, s'engageront à poursuivre le processus de paix. Nous demandons aux dirigeants élus de coopérer entre eux et avec la communauté internationale pour consolider les fondements politiques, économiques et sociaux de la reconstruction et de la réconciliation nationales en Bosnie-Herzégovine. C'est la responsabilité primordiale et essentielle de ces dirigeants, établie par les dispositions de l'Accord de paix et par la communauté internationale, qui déploie de grands efforts pour en assurer l'application intégrale.

Nous souhaitons ici exprimer notre vive inquiétude au sujet du référendum illégal qui a été organisé par le parti nationaliste croate, l'Union démocratique croate. Il est évident que ce référendum est illégal et qu'il représente une menace très sérieuse à l'intégrité de l'Accord de paix de Dayton. Par conséquent, il doit être rejeté par la communauté internationale.

M. Touré (Mali) : Je voudrais tout d'abord, à l'instar des délégations qui m'ont précédé, remercier M. Guéhenno pour sa mise à jour de l'évolution de la situation en Bosnie-Herzégovine. Ma délégation salue et appuie les efforts louables du Haut Représentant pour le suivi de l'application des Accords de paix de Dayton. Elle en appelle au respect strict de cet accord par les parties. Elle se félicite de l'organisation, le 11 novembre 2000, des troisièmes élections générales en Bosnie-Herzégovine. Cette évolution de la situation en Bosnie-Herzégovine augure de bonnes perspectives pour la réforme économique et la réconciliation nationale. Nous rendons un hommage mérité à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe qui a organisé ces élections et à la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine.

Enfin, nous suivons de près la situation en Bosnie-Herzégovine afin de favoriser la coexistence pacifique dans ce pays.

M. Yel'chenko (Ukraine) *(parle en anglais) :* Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, pour son exposé. Il y a quelques semaines seulement, le Conseil de sécurité a entendu, lors d'une réunion d'information sur la situation générale en Bosnie-Herzégovine, le Haut Représentant, Wolfgang Petritsch. Au cours de cette réunion, ma délégation a présenté en détail ses vues sur les événements récents intervenus en Bosnie. Je me contenterai donc de faire quelques observations sur les points suivants.

L'Ukraine se félicite de la tenue des élections générales du 11 novembre en Bosnie-Herzégovine. Il s'agit d'un événement important qui signale les progrès enregistrés dans le domaine des libertés démocratiques, du pluralisme politique et de l'édification des institutions communes de l'État dans ce pays. Bien que nous ne devions pas surestimer l'importance de ces élections, il serait injuste de sous-estimer leurs

résultats. Nous saluons les efforts déployés par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'aide qu'elle apporte au peuple de la Bosnie-Herzégovine pour organiser ces élections de manière libre et démocratique. Mon pays a noté avec satisfaction que ces élections ont été bien organisées et se sont déroulées sans heurt, à l'exception de quelques incidents mineurs.

Ma délégation souhaite mentionner le rôle constructif qu'a joué la police locale, sous la supervision de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, afin de veiller au bon déroulement des élections dans les deux entités. Ceci dit, les résultats préliminaires des élections nous incitent à la prudence. Malheureusement, à en juger par les années qui ont suivi l'Accord de Dayton, nous avons toutes les raisons de penser que les partis nationalistes, dans les deux entités, n'ont pas toujours été de fervents partisans de son application. C'est pourquoi nous craignons que leur victoire n'entrave les nouveaux efforts engagés en faveur de la paix. Toutefois, nous pensons que personne ne peut rejeter la volonté du peuple de Bosnie-Herzégovine qui doit être respectée.

À cet égard, il nous paraît important que la communauté internationale envoie un message clair à ceux qui ont remporté les élections du 11 novembre, en leur indiquant que leur victoire signifie avant tout une étroite et pleine coopération avec la communauté internationale pour faire avancer le processus de l'Accord de Dayton. Dans ce contexte, nous avons noté, non sans inquiétude, l'organisation d'un référendum parallèle par l'Union démocratique croate sur une plus grande autonomie pour les Croates de Bosnie, lequel référendum a été considéré illégal par l'OSCE. Nous estimons que ce référendum va non seulement à l'encontre de l'esprit de l'Accord de Dayton, mais qu'il risque surtout de constituer une menace à l'intégrité de la Fédération et de causer des dommages irréparables vis-à-vis du processus de réconciliation nationale dans ce pays. Nous sommes donc profondément convaincus qu'aucune tentative de révision de l'Accord de Dayton ne doit être tolérée, sous aucun prétexte. Nous appuyons pleinement la position ferme du Haut Représentant et de l'OSCE sur la question.

Ma délégation pense également que les dirigeants politiques de la Bosnie-Herzégovine doivent être appelés, à nouveau, à redoubler d'efforts aussitôt que possible, pour appliquer pleinement l'Accord de paix de Dayton afin de transformer la culture de dépendance vis-à-vis de la communauté internationale en une culture d'autonomie. Nous espérons que si ce message est entendu, les résultats des élections générales du 11 novembre contribueront à la stabilisation de la situation en Bosnie-Herzégovine et au renforcement de la nouvelle donne politique amenée dans l'ensemble de la région par les changements démocratiques intervenus dans la République fédérale de Yougoslavie.

L'Ukraine est disposée, pour sa part, à poursuivre son engagement en faveur du processus de paix en Bosnie en participant aux activités du Conseil de mise en oeuvre de la paix, et aux activités de la MINUBH et du Conseil de sécurité.

M. Amin (Bangladesh) *(parle en anglais)* : Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général adjoint, Jean-Marie Guéhenno, des dernières informations sur la situation actuelle en Bosnie-Herzégovine. Nous apprécions les informations et l'analyse détaillée qu'il nous a fournies sur les élections générales. Ce matin, nous avons eu l'occasion de discuter cette question en séance plénière de l'Assemblée générale. Nous avons axé notre attention sur le développement économique de ce pays ravagé par la guerre. Nous pensons que c'est là où réside l'avenir du pays.

Dans quelques jours, nous célèbrerons le cinquième anniversaire de la signature de l'Accord de paix de Dayton, qui a permis la mise en place de la Fédération de Bosnie-Herzégovine en tant qu'État souverain. Par conséquent, comme d'autres collègues l'ont déjà souligné, les nouveaux dirigeants de la Bosnie-Herzégovine sont tenus de respecter les dispositions de cet accord en renouvelant leur engagement et en faisant preuve de plus de détermination. Les peuples de Bosnie-Herzégovine se sont efforcés au cours des dernières années d'assurer un retour à la normale dans un pays jusque-là ravagé par la guerre. Malgré les quelques progrès notables, tous leurs efforts n'ont pas été couronnés de succès.

La lenteur constatée dans l'application de l'Accord de paix de Dayton est due, en grande partie, au manque de volonté des dirigeants locaux – ou tout au moins, de certains d'entre eux – ainsi qu'à l'environnement politique. Celui-ci est en train de changer ou devrait changer. Nous avons des raisons d'espérer que l'application du processus de Dayton prendra maintenant un nouvel élan et accélèrera son rythme. Mais, notre optimisme ne peut être que

prudent, comme d'autres orateurs l'ont déjà souligné, vu l'attitude des forces nationalistes.

Nous souhaitons faire les observations suivantes concernant la situation. Tout d'abord, en ce qui concerne les élections générales du 11 novembre en Bosnie-Herzégovine, nous nous félicitons de leur bon déroulement. Les Bosniaques, les Serbes, les Croates et les autres minorités doivent être félicités pour le déroulement pacifique du processus démocratique. Nous nous félicitons également des efforts déployés par le Haut Représentant ainsi que par la mission de l'OSCE, dans la tenue de ces élections. Les résultats préliminaires des élections semblent indiquer que le pluralisme politique est en train de prendre racine dans ce pays. Cela inaugurera sans doute une ère nouvelle où, nous l'espérons, les dirigeant s'élèveront au-dessus des considérations ethniques qui étayent leurs programmes politiques et seront à même d'oeuvrer pour le bien-être de tous les citoyens. Il incombe maintenant à tous les dirigeants qui représentent leur peuple, à différents niveaux, de s'efforcer d'assurer la stabilité politique et le développement économique du pays.

Deuxièmement, en ce qui concerne le climat politique, de nouveaux dirigeants ont fait leur apparition dans le paysage politique en Croatie et dans la République fédérale de Yougoslavie. Ceci devrait opérer un changement dans la dynamique politique qui prévaut dans la région et permettre de résoudre des problèmes de longue dates liés au retour des réfugiés, des détenus et des personnes disparues, aux crimes de guerre et autres questions connexes.

Troisièmement, en ce qui concerne le retour des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays, une augmentation du retour des réfugiés dans leurs foyers d'avant-guerre a été constatée. Dans l'exposé qu'il a présenté devant le Conseil de sécurité le mois dernier, le Haut Représentant a mentionné le retour d'environ 30 000 membres issus de minorités, prévu pour cette année. Bien qu'elle soit toute relative, cette augmentation constitue une tendance positive qu'il faut maintenir. Ce qu'il convient de noter au sujet de ces retours, c'est qu'ils se sont déroulés vers ou à proximité des villes de Srebrenica et Foca, des villes dont le nom est synonyme de carnages et de destruction sauvage. Le mérite dans la réussite de ces retours revient largement aux mesures prises par le Haut Représentant pour assurer le respect du régime foncier, qui a encouragé le retour des réfugiés dans leur pays.

Quatrièmement, sur la question de la réforme économique, nous devons tout d'abord dire qu'il faut mettre l'accent sur le redressement économique du pays. Les nouveaux dirigeants de la Bosnie-Herzégovine doivent mettre en place les conditions nécessaires à une croissance économique autonome. Le pays doit laisser le passé derrière lui et faire la transition vers une société civile dynamique et une économie de marché vigoureuse. Un appui continu de la part des partenaires du processus de mise en oeuvre de la paix est essentiel. Il permettra de préparer le succès, malgré les obstacles que les forces politiques obstructionnistes pourraient poser.

Cinquièmement, il faut accorder une attention particulière au renforcement des capacités, notamment à la modernisation du système judiciaire; créer des tribunaux forts et indépendants; offrir une formation à la police et au personnel du service des frontières; et appuyer les projets législatifs clefs.

Les priorités de la Bosnie-Herzégovine restent la réforme économique, le retour des personnes déplacées et des réfugiés et la création d'institutions communes; ce sont là les trois domaines prioritaires déjà reconnus par le Haut Représentant. Même si le rythme a été lent, la Bosnie-Herzégovine a beaucoup progressé vers la réalisation de ces objectifs. Nous saluons la population de la Bosnie-Herzégovine qui a déployé des efforts constants pour reconstruire un État souverain fonctionnel.

Nous sommes pleinement conscients des nombreux obstacles qui gênent le progrès. Il est maintenant plus important que jamais que le monde soutienne la population de la Bosnie-Herzégovine, et lui offre l'appui, l'aide et l'encouragement dont elle a besoin. Nous espérons que la Bosnie sera bientôt résolument engagée dans la voie du redressement économique et institutionnel, et connaîtra des succès qui ouvriront finalement la voie à son intégration au reste de l'Europe.

M. Levitte (France) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie –, ainsi que Chypre et Malte, pays également associés, et la Norvège, pays de l'AELE membre de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.

L’exposé que M. Jean-Marie Guéhenno vient de nous faire confirme que les élections générales du 11 novembre en Bosnie-Herzégovine se sont déroulées dans de bonnes conditions et sans incidents significatifs. Il s’agit d’un progrès notable par rapport aux scrutins de 1996 et de 1998. Cette évolution traduit une meilleure acceptation, par l’électorat des règles du jeu démocratique.

À cet égard, en menant une action de fond, depuis plusieurs années, en faveur de la démocratisation et du respect des droits de l’homme en Bosnie-Herzégovine, le Haut Représentant, l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) ont largement contribué à ce développement. Il convient de s’en réjouir et de les en féliciter.

Que l’OSCE soit aussi plus particulièrement remerciée pour la bonne organisation du scrutin. La Sous-Commission pour les recours électoraux de l’OSCE, pour sa part, continue à travailler à l’éclaircissement des faits dans les bureaux de vote où des problèmes localisés ont été identifiés.

S’agissant des résultats, il est clair que nous pouvons seulement nous prononcer, à ce stade, sur des indications partielles et préliminaires. Ces indications révèlent la prééminence des partis nationalistes en Bosnie-Herzégovine, ce que nous regrettons. Sur le territoire de la Fédération, il semble que les partis pluriethniques n’ont pas réalisé la percée espérée. En Republika Srpska, le parti démocratique serbe (SDS) sera vraisemblablement le grand vainqueur de ces élections.

Par ailleurs, il faut rappeler que le soi-disant « référendum » organisé par des nationalistes croates dans certains secteurs de l’Herzégovine a été déclaré illégal par l’OSCE. Cette consultation, qui a prétendu proposer la création de nouvelles structures institutionnelles, sur des bases ethniques, au profit des seuls membres d’une communauté, n’a aucune portée légale. La plupart des électeurs, dans leur sagesse, s’en sont heureusement détournés.

Comme le Conseil de mise en oeuvre de la paix l’a souligné à Bruxelles, les 23 et 24 mai derniers, la promotion d’institutions communes opérationnelles et démocratiquement responsables est au premier rang des priorités de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine. Les membres de notre Conseil de sécurité ont eu l’occasion de marquer leur soutien à cet objectif, le 26 octobre, en présence de M. Wolfgang Petritsch.

Dans ces conditions, il est essentiel que les élus des deux entités contribuent, dans un esprit de coopération, à la formation d’un exécutif central efficace. D’une manière générale, les responsables politiques bosniaques ont la responsabilité d’oeuvrer au renforcement des institutions communes en Bosnie-Herzégovine, d’y favoriser la « bonne gouvernance » dans tous ses aspects et de mettre pleinement en oeuvre les Accords de Dayton. Là est, pour le pays, la clef de la réconciliation et du développement économique.

Une poursuite de l’évolution des mentalités est aussi nécessaire pour que les électeurs cessent de se déterminer en fonction de critères ethniques. Les responsables politiques bosniaques ont un rôle essentiel à jouer dans ce domaine, aux côtés de la communauté internationale, pour favoriser les changements attendus.

Le Président *(parle en anglais)* : L’orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l’Autriche. Je l’invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Pfanzelter (Autriche) *(parle en anglais) :* J’ai l’honneur de prendre la parole au nom de l’Autriche en sa qualité de Présidente en exercice de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ma déclaration sera très brève.

Il y a trois jours, nous avons assisté à des élections en Bosnie-Herzégovine qui se sont déroulées dans la paix et dans l’ordre. La Mission de l’OSCE en Bosnie-Herzégovine avait méticuleusement préparé ces élections, qui exigeaient des efforts bien coordonnés de la part de la communauté internationale. La Présidente en exercice de l’OSCE, la Ministre des affaires étrangères de l’Autriche, Mme Benita Ferrero-Waldner, a exprimé sa reconnaissance et sa satisfaction à la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, au Bureau du Haut Représentant, à la Force de stabilisation, à la Mission de vérification de la Communauté européenne et aux autres institutions internationales concernées.

Même si l’OSCE a conservé la responsabilité globale des élections, les commissions locales des élections municipales et les quelque 4 000 comités de bureau de vote ont accompli l’essentiel du travail sur le terrain. En plus des quelque 750 superviseurs

internationaux et 200 observateurs internationaux, les élections ont été surveillées par près de 5 500 observateurs nationaux dans les bureaux de vote à travers toute la Bosnie-Herzégovine. Dans l'ensemble, plus de 40 000 citoyens bosniaques ont contribué à l'organisation de ces élections, et la police locale a réussi à faire en sorte qu'elles se déroulent dans la paix.

L'intérêt local pour les élections et l'appui qu'elles ont reçu ont pour preuve que la participation électorale a été satisfaisante et la procédure de vote s'est bien déroulée. Il n'y a eu que des incidents mineurs. Presque tous les bureaux de vote ont ouvert et fermé à l'heure. Les listes électorales ont semblé être généralement correctes. Il y a eu des indications de certains problèmes à Srebrenica, la seule municipalité où il y avait aussi des élections municipales. Néanmoins, dans l'ensemble, les observateurs conviennent que la procédure de vote a été un succès et que la majorité de la population a voté de manière libre et équitable. Il est maintenant du ressort des autorités d'assurer un transfert efficace et sans heurt des pouvoirs et de garantir que les ressources et les fonds publics du pays soient protégés pendant le processus de transition.

Ce n'est pas le lieu ni le moment pour le Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) de faire des observations sur les résultats des élections. Les résultats officiels n'ont pas encore été publiés. De toute évidence, la communauté internationale espère que le résultat des élections renforcera le processus de Dayton. Je voudrais réaffirmer à cet égard que l'OSCE poursuivra ses efforts pour renforcer la société civile et appuyer les réformes économiques, la primauté du droit et le retour des réfugiés en Bosnie-Herzégovine.

Quel que soit le résultat, néanmoins, il est nécessaire de souligner que les élections constituent un jalon dans l'application de la notion de la propriété populaire en Bosnie-Herzégovine. Le 11 novembre, le peuple de Bosnie-Herzégovine a fait la preuve qu'il était disposé à participer à son destin politique de manière libre, pacifique et démocratique. Il incombe maintenant aux nouveaux élus de prouver qu'ils méritent la confiance qui leur est faite.

Le Président *(parle en anglais)* : J'invite le représentant de la République fédérale de Yougoslavie à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Mladenović (République fédérale de Yougoslavie) (*parle en anglais)* : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, de son exposé sur les élections en Bosnie-Herzégovine.

Presque cinq ans se sont écoulés depuis la signature de l'Accord de paix de Dayton/Paris, document essentiel pour le maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine. Il reflète un équilibre délicat des intérêts de ces trois peuples et de ces deux entités. Il est donc d'une importance capitale pour sa bonne application et pour la préservation de la paix et de la stabilité en Bosnie-Herzégovine que toutes les parties signataires et tous les garants de l'Accord de Dayton/Paris respectent leurs obligations.

La République fédérale de Yougoslavie est l'un des signataires et garants de l'Accord de paix de Dayton/Paris. À la suite des grands changements démocratiques en République fédérale de Yougoslavie, les conditions s'instaurent pour examiner les problèmes et les questions non encore réglés eu égard à l'application de l'Accord sous un nouvel angle démocratique.

Le Président de la République fédérale de Yougoslavie, Vojislav Kostunica, et le nouveau Gouvernement fédéral ont souligné à plusieurs reprises qu'ils acceptaient l'Accord de paix de Dayton/Paris et qu'ils appelleraient à sa bonne application. Cet accord est la seule base réaliste sur laquelle on peut édifier un État souverain et démocratique en Bosnie-Herzégovine. La République fédérale de Yougoslavie, je voudrais le souligner, n'a aucune revendication territoriale à l'encontre de ses voisins, y compris la Bosnie-Herzégovine. L'une de nos principales priorités de politique étrangère est la normalisation des relations avec toutes les anciennes républiques yougoslaves. Nous sommes disposés à conclure le plus rapidement possible un accord sur l'établissement de relations diplomatiques avec la Bosnie-Herzégovine et à faire la preuve de notre volonté de mener une politique étrangère fondée sur la paix, le bon voisinage et l'esprit constructif. Je voudrais rappeler que c'est en Bosnie-Herzégovine que le Président Vojislav Kostunica s'est rendu tout de suite après son élection. Le 12 octobre, il a mené des discussions avec les membres de la présidence de Bosnie-Herzégovine.

Je voudrais souligner que la question la plus importante maintenant est d'assurer une application cohérente et complète de l'Accord de paix de Dayton/Paris. Les différentes demandes ou propositions visant à changer ou à réviser l'Accord sont inacceptables pour la République fédérale de Yougoslavie. Il est donc très important que la communauté internationale appuie sans équivoque l'application de l'Accord de Dayton/Paris.

La victoire des forces démocratiques en République fédérale de Yougoslavie et le renforcement de la démocratie en Bosnie-Herzégovine contribueront à renforcer nos relations mutuelles. La République fédérale de Yougoslavie travaillera aussi à l'établissement de relations spéciales avec la Republika Srpska, ce qui est conforme à l'Accord de Dayton/Paris. Bien sûr, en tant que l'un des peuples constitutifs de la Bosnie-Herzégovine, les Serbes sont parfaitement en droit d'avoir des liens étroits avec la République fédérale de Yougoslavie. Je peux assurer le Conseil que ces liens ne nuiront pas au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine ni à l'établissement de relations diplomatiques.

Nous sommes heureux de noter que les élections générales en Bosnie-Herzégovine ont eu lieu dans un environnement sûr, sans incident, et que l'on peut véritablement les qualifier de démocratiques, libres et régulières. Les trois peuples constitutifs de la Bosnie-Herzégovine ont ainsi fait la preuve qu'ils étaient prêts à assumer la responsabilité d'une évolution démocratique de leur futur et de l'engagement de la Bosnie-Herzégovine envers les valeurs de l'Europe.

Nous sommes convaincus que la normalisation des relations entre les pays de l'Europe du Sud-Est est une condition *sine qua non* de la paix, de la stabilité et du développement dans la région ainsi que la manière la plus rapide pour permettre à tous ces pays de prendre la place qui leur revient dans la famille européenne.

La République fédérale de Yougoslavie considère que l'une des premières priorités dans l'application de l'Accord de Dayton/Paris est le retour des réfugiés et des personnes déplacées. Je souligne cela car la République fédérale de Yougoslavie est le pays qui héberge le plus grand nombre de réfugiés dans la région, aujourd'hui. Il y actuellement 286 600 réfugiés de Bosnie-Herzégovine, 337 000 de Croatie, et 269 500 personnes déplacées en Yougoslavie qui reçoivent une aide humanitaire. Ce problème humanitaire, économique et politique ne peut guère être résolu sans l'appui, la coopération et la compréhension de la communauté internationale. Tous les moyens et les possibilités existants doivent donc être utilisés et de nouvelles solutions doivent être cherchées, afin d'atténuer ce problème. Cette approche doit surtout répondre aux intérêts des réfugiés et des personnes déplacées et viser à renforcer la stabilité dans la région.

La question de la reconstruction économique de la Bosnie-Herzégovine et du succès du processus de transition est aussi très importante pour la République fédérale de Yougoslavie vu la nature complémentaire et interdépendante des économies des deux pays. Nous sommes convaincus qu'il y aura bientôt des progrès importants dans ce domaine aussi. La République fédérale de Yougoslavie prône vigoureusement l'économie de marché ouverte. La coopération économique avec la Bosnie-Herzégovine est donc au tout premier rang de ses priorités.

Comme je l'ai déjà dit, dans quelques jours nous devons célébrer le cinquième anniversaire de la signature de l'Accord de paix de Dayton/Paris. Les cinq ans de paix ont montré tous les avantages que la paix avait sur la guerre, le conflit et les divisions. La République fédérale de Yougoslavie appelle donc toutes les parties de Bosnie-Herzégovine à réaffirmer leur engagement, avec un enthousiasme renouvelé, en faveur de l'ouverture et du dialogue, afin d'appliquer efficacement, et avant tout, la partie civile de l'Accord de Dayton. En tant que signataire et garant de l'Accord de paix de Dayton/Paris, la République fédérale de Yougoslavie est disposée à apporter tout son appui au processus démocratique en Bosnie-Herzégovine et, par là même, à la stabilisation de la région de l'Europe du Sud-Est dans son ensemble.

Le Président *(parle en anglais)* : Je donne maintenant la parole à M. Jean-Marie Guéhenno qui va répondre aux observations et questions formulées lors du débat.

M. Guéhenno *(parle en anglais)* **:** Tout d'abord la question du représentant du Canada sur les observations du Président Jelović. Je crois que l'organisation internationale présente en Bosnie-Herzégovine estime que ces observations ne devraient pas rester sans suite. Actuellement il y a une discussion avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'OSCE sur la réponse appropriée, et cela n'a pas encore été finalisé.

Pour ce qui est de la deuxième question, le moment de l'élection présidentielle, c'est en fait une question très politique. Nous n'avons pas d'information à ce stade, et nous ne savons pas quand cela se produira.

Le Président *(parle en anglais)* : Je remercie M. Guéhenno des éclaircissements qu'il nous a donnés.

Il n'y a plus d'orateurs sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi terminé l'étape actuelle de l'examen du point inscrit à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 heures.